



## OUVERTURE RENTRÉE SEPTEMBRE 2021

### Seul lycée du département de la Somme

## La nouvelle spécialité

### « Education Physique, Pratiques et Culture Sportives »

Comme toutes les autres spécialités mises en place dans les lycées avec la réforme du bac, celle-ci pourra être choisie en fin de seconde, pour l'année de première (4h), et poursuivie ou pas, au choix de l'élève, en terminale (6h). L'évaluation se fera par un écrit de 3h30 et un oral d'1h.

#### Quels sont les élèves concernés ?

La spécialité éducation physique, pratiques et culture sportives pourra donc être suivie jusqu'au bac par les élèves qui le souhaitent.



#### Quelle différence avec l'option sport déjà proposée ?

Comme son nom l'indique, la spécialité éducation physique, pratiques et culture sportives ne sera pas uniquement centrée sur la pratique du sport; elle comprendra en plus des enseignements d'EPS "traditionnels", des contenus pratiques et théoriques en lien avec le sport, par exemple dans les domaines des sciences ou des humanités. Une approche des différents secteurs professionnels liés au sport est aussi prévue. Comme pour les autres spécialités du lycée, le volume horaire sera de 4 heures en première et de 6 heures en terminale. Le détail des programmes sera connu à la fin janvier 2021.

#### Quelle orientation après cette spécialité?

Cette nouvelle spécialité est créée pour les élèves qui sont intéressés par les métiers du sport au sens large, notamment ceux qui souhaitent intégrer après leur bac la filière **STAPS** (Sciences et techniques des activités physiques et sportives).

Le secteur du sport offre beaucoup de métiers très différents, dans l'ergonomie, la santé, l'animation, le marketing, l'événementiel, le secours, le coaching...".

Un éventail de formations tout aussi varié, avec des filières d'études courtes, et longues, jusqu'à bac + 5 ou plus.



**Pour tout renseignement contacter le lycée par mail : [ce.0801700N@acamiens.fr](mailto:ce.0801700N@acamiens.fr)**